

Protocole expérimental de suivi de la Martre (*Martes martes*), de la Belette (*Mustela nivalis*) et du Putois (*Mustela putorius*)



Muséum national d'Histoire naturelle

Audrey Savouré-Soubelet¹, Sandrine Ruelle², Patrick Haffner¹ & Guillaume Rousset²

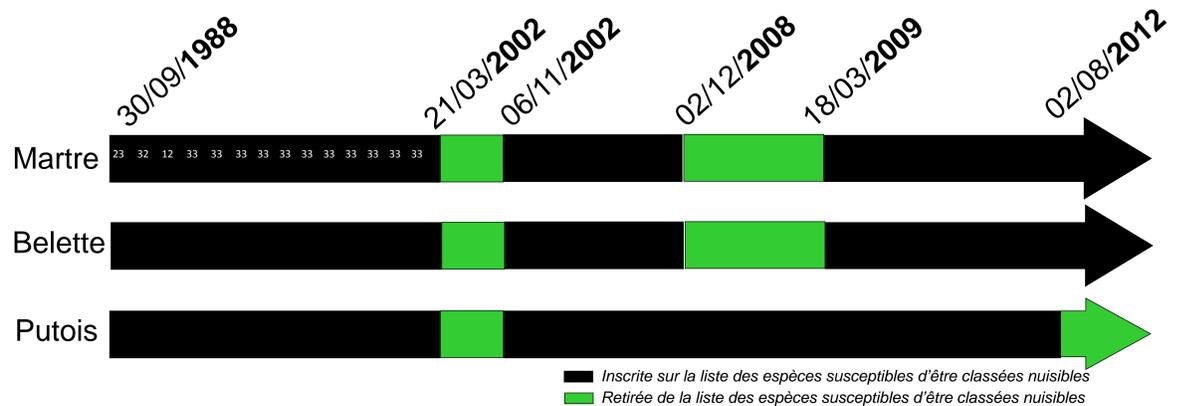
(1) Service du Patrimoine Naturel - Muséum national d'Histoire naturelle
(2) Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



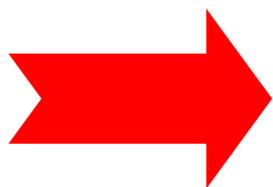
Contexte

L'historique de la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles est, depuis 1988, très mouvementé. Or, différentes circulaires ministérielles rappellent aux préfets que, pour le classement de ces espèces, **il convient de disposer de données suffisantes sur le niveau de population**, sur les dégâts qu'elles occasionnent ou qu'elles sont susceptibles d'occasionner et sur leur localisation géographique dans le département.

Inscription de la Martre, de la Belette et du Putois



Ces espèces étant discrètes, essentiellement nocturnes et le plus souvent présentes à densités faibles, il n'existe pas à ce jour de méthode standardisée permettant d'estimer l'évolution de leurs effectifs, même à une échelle fine.



Afin de pallier à ces lacunes : mise en place d'un **protocole expérimental par le MNHN et l'ONCFS** permettant de **tester les différents outils existants**.



Une série d'outils à tester

- . Tunnel à traces
- . Appareil photographique automatique
- . Tube capteur de poils pour analyse génétique
- . Récolte de fèces pour analyse génétique



Mise en place d'un protocole expérimental

Tracer, dans le site choisi (La Bresse) **20 transects** d'une longueur de 400 mètres. Chaque transect doit être au minimum distant de 3 kms.

Sur chaque transect installer **5 stations disposées tous les 100 mètres**. Une station se compose d'un tunnel à traces, d'un tube capteur de poils de 40 mm de diamètre et d'un de 100 mm de diamètre, et d'un appareil photographique automatique.

Relever les pièges une fois par semaine et longer le transect pour récolter les fèces.

Planning prévisionnel

2012	2013	2014
Préparation du terrain	Mise en œuvre du protocole pendant 5 semaines consécutives entre mars et mai. Analyse des résultats. Rédaction d'un rapport de faisabilité des outils. Choix du ou des outils à mettre en place et sélection de départements pour le suivi.	Application du protocole validé sur les départements désignés.

Reproduction chez la Martre, la Belette et du Putois

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Martre			Mise bas			Sortie des jeunes	Rut		Emancipation			
Belette			PS	Rut		Période secondaire (PS)						
			Période secondaire (PS)		Mise bas		Période secondaire (PS)					
			Période secondaire (PS)			Sortie des jeunes		Période secondaire (PS)				
Putois			Rut		Mise bas	Sortie des jeunes		Emancipation				